



Vedrin, le 10 janvier 2009

Assemblée Générale.

Procès verbal.

Ordre du jour :

- Mot du Président.
- Synthèse de l'année 2008.
- Objectifs pour l'année 2009.
- Rapport du trésorier, approbation des comptes.
- Rapport du secrétaire.
- Rapport du directeur technique.
- Assurances.
- Elections du Conseil d'Administration.
- Divers.

Mot du Président.

Patrick Duret souhaite à tous les meilleurs vœux pour 2009.
Il remercie l'ensemble du Conseil d'Administration (CA) sortant pour le travail effectué.
La synthèse de l'année 2008 sera donnée par chaque administrateur.
WANT : La FBSA devient la commission de formation.
Il ne souhaite pas être réélu.
Il se retire du CA et souhaite bon courage au nouveau CA.

Objectifs pour 2009.

De la part du CA sortant :

- Continuer à donner les formations.
- Proposer aux membres adhérents des activités comme rando, découverte sport aventure, etc.
- Poursuivre la reconnaissance des brevets.
- Trouver une assurance convenable couvrant les brevetés en dehors des formations et recyclages.
- Poursuivre le travail du CA, même si parfois, c'est lent.

- Faire découvrir la FBSA au public, aux associations, etc.
- Poursuivre la collaboration entre la FBSA, le CAB l'UPMM et l'UBS.
- Etendre la durée de validation de brevet, d'un an à deux ans. Alignement sur CAB, UBS

De la part des membres :

- Possibilité de se rencontrer hors formations et recyclages ; Etablir un calendrier.
- Travailler au rapprochement avec CAB, UBS et d'autres.
- Profiter de la reconnaissance du Centre d'Entraînement de Commandos, centre de compétence pour toute l'armée belge.
- Augmenter le nombre de membres afin d'être plus représentatif. Avoir un membre du CA avec fonction de promotion de la FBSA.

Rapport du trésorier.

Bilan 2008 :

Dépenses : 4673,80 Euros

Recettes : 7901 Euros

Bénéfices : 3227,20 Euros, 190,32 Euros en caisse et 3036,88 Euros sur le compte bancaire.

Budget 2009 :

Cotisations : 1650 Euros

Assurances, Gestion FBSA, Site Web, représentation : 1400 Euros

Balance : 1650 – 1400 = 250 Euros

- Les comptes sont vérifiés par les deux vérificateurs aux comptes.
- L'AG approuve le budget et les comptes.
- Le trésorier veut bien prolonger son mandat si le président est démissionnaire.

Rapport du secrétaire.

- Le secrétaire explique pourquoi il a voulu démissionner, problèmes au niveau de la couverture en assurances.
- Le site Web a été mis à jour.
- Le secrétaire attend le rapport de l'administrateur responsable des assurances pour savoir s'il prolongera son mandat ou pas.

Rapport du directeur technique.

- Continuer à donner les formations.
- Poursuivre la reconnaissance des brevets.
- Poursuivre la collaboration entre la FBSA, le CAB l'UPMM et l'UBS. Elaboration d'un tronc commun permettant ensuite de s'orienter dans les différentes disciplines.
- Etendre la durée de validation de brevet, d'un an à deux ans. Alignement sur CAB, UBS
- La formation initiateur pourra se donner sur site extérieur pour autant que le site possède les infrastructures nécessaires. Seule la partie formation se déroulera sur site extérieur, les tests initiateur continueront à se dérouler au Centre d'Entraînement de Commando de Marche-les-Dames.

Rapport du gestionnaire des assurances.

- Assurance responsabilités des dirigeants d'entreprise risque et assurance pour 2009 : 150 €.
 - Assurance sportive : Formation de moniteurs, aides moniteurs et initiateurs en divertissements actifs et extrêmes. Police n° 45.215.005 Ethias.
- Prime provisionnelle variable

Pour 2009 : 500 Euros hors taxes

Par stagiaire, par jour : 2,20 Euros hors taxes

- Le système de couverture prévu initialement est abrogé. La FBSA se couvre actuellement et uniquement pour les formations et recyclages donnés en son sein. Cette assurance est reprise au point précédent.

Question : Les membres brevetés veulent-ils être assurés via la FBSA, sachant que les statuts de travail sont très différents ?

- La FBSA est reconnue par le Ministère de la Protection du Consommateur.

Les brevetés doivent s'assurer personnellement pour leurs activités hors formations et recyclages.

La FBSA recherchera une extension d'assurance pour les brevetés.

Cotisations

L'AG approuve la proposition du CA de modification des cotisations.

Membre effectif : 30 Euros

Membre adhérent : 15 Euros

Elections

- L'AG donne décharge aux administrateurs et aux commissaires sortants

- Les statuts devront être modifiés suite à l'élection.

- Patrick Duret ne désire pas être rééligible.

- Fred Herbiet n'est pas rééligible. L'intéressé est absent et n'a donné aucun signe de vie.

- Francis Van Troyen demande à JP Moiny et P Lamour s'ils désirent être rééligibles. Ceux-ci acceptent de poursuivre leur mandat.

- Marc Paes a posé sa candidature au CA.

- L'AG constituante procède à l'élection des membres du CA pour deux ans et désigne : Grebeude Nick, Lamour Philippe, Moiny Jean-Pierre, Mousny Karim, Paes Marc, Rogge Benoît, Van Troyen Francis et Volont Guy, qui acceptent.

Le conseil ainsi formé, désigne immédiatement en qualité de :

Président	:	Mousny Karim
Vice-président	:	Volont Guy
Trésorier	:	Moiny Jean-Pierre
Secrétaire	:	Lamour Philippe
Directeur technique	:	Van Troyen Francis
Webmaster	:	Paes Marc
Gestionnaire assurances	:	Rogge Benoît
Relations publiques	:	Grebeude Nick

Mot du nouveau Président

Karim Mousny remercie Patrick Duret pour ses nombreuses années passées à la présidence et pour son travail effectué durant ses différents mandats.

L'AG est clôturée à 12H10.